



RÉUNION DU BUREAU n° 7

Lundi 31 mars 2025

Présents : Florence BROUSSARD, Matthieu BILLOIR, Jean-François LABOURDETTE, Alain MARCQ, Sylvain MICHELET, Dominique STOLL, Magali BOYER (directrice),

Excusée : Magalie ANDRIEUX

1. Retour sur la soirée des bénévoles

Constat : très bonne organisation et retours très positifs des personnes présentes.

A prévoir pour les prochaines manifestations : un boîtier « carte bleu » pour le bar (à voir avec le Crédit Agricole). Le compte-rendu financier est en cours de finalisation, avec de prime abord un budget à l'équilibre.

2. Réunions de secteurs

Les réunions sont prévues le 2 avril à Marmande (Ambulances SAMA), le 9 avril à Agen (SUA) et le 10 avril au club de Monflanquin pour le villeneuvois.

Présentation du projet de diaporama et compléments de préparation.

L'ordre du jour est le suivant :

- Installations sportives : état des lieux, subventions (ANS, FAFA)
- Incivilités
- Compétitions seniors et trophée des champions
- Préparation de l'AG de juin 2025 : vœux des clubs
- Points divers

3. Situation du club Agen RC

Le forfait général d'Agen RC (3^{ème} forfait) a été acté, avec dossier traité par la commission des compétitions seniors. Ce forfait vient s'ajouter à celui de la réserve en D4.

Des dossiers sont en cours devant la commission de discipline.

La priorité du District est de suivre les équipes de jeunes, en demandant au club de se concentrer sur l'école de foot et les éducateurs

Une réunion est souhaitée avec le club et la ville d'Agen en mai.

4. Saisine par Nérac au sujet de la suspension d'un joueur

A la suite d'un mail du club de Nérac, en date du 19 mars, le problème des contacts informels entre les clubs et le District est abordé, le club s'estimant induit en erreur ce qui a conduit à la perte d'un match pour cause de participation d'un joueur suspendu.

Dans cette situation, le Bureau confirme la transmission du dossier à la commission des compétitions.

De manière plus générale, le Bureau souhaite que soit évoqué en réunions de secteurs le problème de l'irrespect des salariés lorsqu'ils sont sollicités : toutes les questions devront à présent être posées par mail.

5. Lutte contre les incivilités

Les districts ont reçu un mail pour une formation des salariés et dirigeants sur le thème « piloter la lutte contre les violences et incivilités ». Cette formation est de 21 h.

Le Bureau préfère redemander à la Ligue d'élaborer des formations à l'attention des commissions disciplinaires.

La thématique des incivilités sera abordée lors des réunions de secteurs.

6. Date et lieu de l'AG

Le lieu (peut-être la Base du Temple-sur-Lot) et la date (peut-être en soirée dans la semaine en juin en raison des manifestations prévues les WE de mai et juin) ne sont pas encore arrêtés.

Certains clubs ont fait remonter des propositions de vœux.

7. Finales des jeunes : point sur les lieux et dates

La commission des compétitions jeunes a élaboré les cahiers des charges pour les différentes finales de jeunes.

Le Bureau valide l'ensemble des cahiers des charges, qui vont être diffusés aux clubs pour leur permettre de candidater.

8. Points financiers

Le point financier sur les subventions accordées au District est fait par Sylvain MICHELET et Alain MARCQ. Les montants ne sont pas encore connus, mais une baisse de la subvention de la Ligue est à prévoir, et les interrogations demeurent sur la position du Conseil Départemental.

Concernant la relation budgétaire avec les clubs et pour anticiper la fin de saison, un point hebdomadaire est fait au District, pour le cas échéant proposer des réajustements.

Un échéancier a été transmis par Magali Gimenez secrétaire comptable du district à tous les clubs du district afin de proposer des nouveaux prélèvements mensuels, dont la réponse a été fixée au 17 mars 2025.

Enfin, un budget prévisionnel va être demandé à chaque commission avant fin juin, pour préparer la saison 2025/2026.

Une étude précise par commission sera réalisée durant la deuxième quinzaine de juin 2025, par Alain Marc trésorier du district Magali Gimenez, secrétaire comptable et Sylvain Michelet le président sur l'ensemble des dépenses et des trajectoires budgétaires pour la saison 2025/2026.

9. Changement des véhicules : point sur les devis

Etude des deux devis de changement de véhicule du District (Ford/Volkswagen et Skoda).

Ce dossier sera finalisé fin juin 2025.

10. Sections sportives et sport-études

Concernant Nérac, le club se dégage de la section. Un contact avec le proviseur acte ce constat.

Concernant Miramont, l'information sur les dépôts des dossiers a été faite en commun entre le proviseur et le District. Objectif : relancer le foot départemental, avec encadrement de qualité par les conseillers techniques, de manière non permanente, conformément à la convention ETR signée entre la FFF, la Ligue et les districts.

Le président a demandé de retirer les noms des 2 techniciens du district et de la Ligue sur le dossier de candidature et sur les réseaux sociaux de l'instance départementale.

Alain Marcq a rappelé l'impact financier que va avoir la présence d'Alain Delpech CT PPF au district et le technicien employé à temps partiel qui sera en charge de la section sport étude du collège Lamoulié de Miramont-de-Guyenne.

Le président a rappelé l'article transmis au district par Vanessa juge Directrice Technique Régionale à la LFNA :

3.5) Statut et rémunération

Comme stipulé dans l'article 10 du statut fédéral des éducateurs, les conseillers techniques des ligues et des districts n'ont pas le droit d'entraîner dans un club.

De même, les conseillers techniques n'ont pas le droit d'assurer l'entraînement permanent d'une section sportive scolaire.

Il a également rappelé le contenu de la convention qui sera signée avec les clubs supports de l'ASSA et de l'ASML, soit la présence des techniciens diplômés dans chaque club qui devra obligatoirement participer aux entraînements de la section sport-études de Miramont de Guyenne.

Le président a rappelé les futures orientations ETR sur les sections sportives de la LFNA, sur le souhait de proposer une section départementale par territoire, ce dossier doit être présenté lors du prochain comité de direction de la LFNA du mois de mai 2025.

Concernant Palissy - de Baudre, le District va recontacter les clubs pour savoir quels responsables ils vont désigner. Chaque club doit fournir un éducateur diplômé (BMF).

11. Divers

- Demande d'alternance pour l'an prochain : réponse négative pour la candidature spontanée reçue ce jour.

La prochaine réunion du Comité de Direction est programmée le **mercredi 30 avril à 19h00 au District.**

« Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Régionale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la publication de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique (juridique@lfna.fff.fr) ».

Agen, le 31 mars 2025

*Le Président du District,
Sylvain MICHELET*

*Le Secrétaire Général
Dominique STOLL*